

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

Inspection générale des affaires maritimes

Arrêté du 22 mars 2021

Portant renouvellement et nomination de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes

NOR : MERT2107493A
(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la mer,

Vu le décret n° 2008-681 du 9 juillet 2008 relatif à l'inspection générale des affaires maritimes et notamment son article 3,

Sur proposition de l'inspecteur général des affaires maritimes,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés en qualité de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

M. LAISNÉ (Loïc), administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S).

M. BACQUET (Philippe), administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S).

Article 2

Sont nommés en qualité de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

M. COUPU (Jean-Marie), administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S).

M. CARRÉ (Hubert), administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S).

Article 3

L'inspecteur général des affaires maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la mer.

Fait le 22 mars 2021

La ministre de la mer,

Annick GIRARDIN